



Aliment bio poulets de chair - finition

Conçu pour les besoins nutritionnels des poulets de chair qui approchent de l'âge d'abattage. Compte tenu de l'évolution de la consommation et des besoins nutritionnels à ce stade, il soutient le gain de poids vif et l'état général du troupeau.

Constituants analytiques

PARAMÈTRE	VALEUR	UNITÉ
Protéine brute	18,5-20,5	%
Énergie métabolisable (EM)	3150-3250	kcal/kg
Matière grasse brute	5-8,5	%
Cellulose brute	3-4,5	%
Cendres brutes	4-6	%
Calcium (Ca)	0,7-0,9	%
Phosphore (P)	0,55-0,65	%
Sodium (Na)	0,16-0,2	%



FORME DU PRODUIT
Aliment composé en farine



EMBALLAGE
Sac PP de 25 kg · Sac PP de 50 kg · Sac kraft de 25 kg · Big bag de 1 000 kg · Vrac



ORIGINE
Türkiye



Un développement équilibré jusqu'à l'abattage

À partir du 43e jour, les poulets de chair entrent dans la phase avancée de croissance et approchent de l'âge d'abattage. Tandis que le gain de poids vif se poursuit, il devient important d'évaluer ensemble la consommation d'aliment, l'état corporel et les performances du troupeau.

L'aliment bio finition pour poulets de chair Bioyem est un aliment composé bio conçu pour les besoins nutritionnels des poulets de chair élevés à partir du 43e jour, en phase de croissance avancée et de finition.

L'objectif du programme d'alimentation est de poursuivre le développement des animaux tout en soutenant une croissance équilibrée et un état corporel adapté jusqu'à l'abattage.

L'équilibre entre énergie, protéines et acides aminés ainsi qu'un apport suffisant en minéraux et autres nutriments sont importants pour le gain de poids vif, la musculature et les performances du troupeau.

Conduire le programme d'alimentation de finition selon l'âge, le niveau de développement et l'âge d'abattage visé contribue à achever de façon équilibrée la dernière étape de l'élevage.



PÉRIODE D'UTILISATION
à partir du 43e jour



ANIMAL CIBLE
Poulets de chair en finition



TYPE DE PRODUIT
Aliment composé bio

Les paramètres indiqués ci-dessus correspondent à des valeurs généralement admises et peuvent varier d'un lot à l'autre ; les valeurs contractuelles sont communiquées sur demande, lors des échanges qui en découlent.